Image not found or type unknown

Compromis de vente suite à congé aux fins de vente.

Par **julien524**, le **19/02/2020** à **16:36**

Bonjour,

J'ai reçu de mon propriétaire un congé aux fins de vente pour la maison que je loue.
Je souhaite accepter l'offre.
Un compromis de vente est-il prévu suite à ma réponse ?
La description du bien ne reprenant pas la surface du terrain, je souhaiterais avoir par écrit une description plus détaillée de ce que j'achète.
Merci d'avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés